

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

À LA CHARGE DU

l'acquéreur

HONORAIRES TTC1

Forfait de 10.000€



HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC¹

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	7.2% du montant quittancé charges incluses		
Locaux meublés	7.2% du montant quittancé charges incluses		
Locaux commerciaux	7.2% du montant quittancé charges incluses		
Locaux professionnels	7.2% du montant quittancé charges incluses		
Locations saisonnières			
Biens ruraux			
Terrains			
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt)	sur devis		
Immeubles entiers	sur devis		
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2.5% du montant quittancé charges incluses		
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé		

gestion des contrats d'assurance)	Consultez Hotre Catalogue detaille		
LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION	HONORAIRES TTC ¹		
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)			
- entremise et négociation		bailleur	
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail²	-12 € du m² habitable -12€ du m² habitable	bailleur locataire	
- état des lieux location vide²	-3 € du m² habitable -3 € du m² habitable	bailleur locataire	
- état des lieux location meublée²	-4 € du m² habitable -3 € du m² habitable	bailleur locataire	
Locaux de droit commun	1 mois de loyer HC	locataire	
- négociation	Timole de leyer rie	To Gatain G	
- état des lieux	inclus		
- rédaction de bail	inclus		
Locaux commerciaux			
- négociation	10% période triennale		
- état des lieux	sur devis par huissier		
- rédaction de bail	sur devis par avocat		
Locaux professionnels			
- négociation	10% période triennale		
- état des lieux	sur devis par huissier		
- rédaction de bail	sur devis par avocat		
Locations saisonnières			

PRESTATIONS APPARTEMENTS Jusqu'à

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle activité(s) exercée(s), nom et adresse du

AHT IMMOBILIER

SARL Pierre de Wattignies

RCS Paris 490 755 212 00019

carte transaction CPI: 75012016000013171

garantie GALIAN GF0000505280

N.B.: le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note

D e	200.001 €	à	3.000.000 €	5% TTC du prix de vente	l'acquéreur
▶ De	€	à	€		
De	€	à	€		
De	€	à	€		
MAISO	N / VILLA	\			
Jusqu'à			idem appartements €		
D e	€	à	€		
D e	€	à	€		
D e	€	à	€		
D e	€	à	€		
LOCAL	COMME	RC	CIAL (MURS)		
Jusqu'à			idem appartements €		
▶ De	€	à	€		
▶ De	€	à	€		
▶ De	€	à	€		
De	€	à	€		
FONDS	DE COM	M	ERCE		
▶ Jusqu'à			idem appartements €		
▶ De	€	à	€		
De	€	à	€		
▶ De	€	à	€		
D e	€	à	€		
TERRA	INS À BÂ	TII	₹		
▶ Jusqu'à			idem appartements €		
De	€	à	€		
De	€	à	€		
De	€	à	€		

200.000 €

Honoraires au / / / /

www.fnaim.fr

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique,

financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).

montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée,

nom et adresse du garant. En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés

N° d'enregistrement Orias :

AHT PARIS GESTION

RCS PARIS 799 366 224

Carte professionelle CPI 75012018000037255 Garantie GALIAN A92904840

La remise d'une note est obligatoire.

- négociation - état des lieux - rédaction de bail

- taxe de séjour

▶ Biens ruraux

- état des lieux

- rédaction de bail **▶** Terrains

▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)

- négociation

1/ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de **20** % incluse. 2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou

Honoraires au 0.1... / 0.1.... / 2020...

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

ۈ